

Stratégie : l'action de la France dans la zone indopacifique



La France renforce ses partenariats dans la région indopacifique avec les Etats-Unis, l'Australie, le Japon et l'Inde et entend y soutenir le développement d'une stratégie européenne.

Le général de corps aérien Luc de Rancourt, directeur général adjoint des relations internationales et de la stratégie, et le contre-amiral Jean-Mathieu Rey, commandant la zone maritime de l'océan Pacifique et les forces armées en Polynésie française, l'ont expliqué, le 6 mai 2021 à Paris, lors d'une visioconférence avec la presse.

Cinq objectifs. Selon le général de Rancourt, la stratégie de la France porte d'abord sur l'intégrité de sa souveraineté sur les départements et territoires de la région (La Réunion, Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna et Polynésie française) et la protection de ses ressortissants et de sa zone économique exclusive (9 Mkm²). Ensuite, il s'agit de contribuer à la stabilité et la sécurité régionales par des coopérations. La Chine, compétiteur stratégique, mène une politique de plus en plus agressive, dans le cadre de sa rivalité avec les Etats-Unis. La France, par son autonomie d'appréciation, propose une voie différente aux autres pays de la région pour défendre leurs intérêts. En troisième lieu, elle compte préserver un accès libre et ouvert aux espaces communs et assurer la sécurité des voies de

communications maritimes. Quatrièmement, elle contribue au maintien de la stabilité stratégique par un action globale fondée sur le multilatéralisme. Ainsi, elle participe activement aux enceintes régionales, notamment au « Shangri-La Dialogue » à Singapour depuis 2012. Cette année, elle prend la présidence de la Commission de l'océan Indien et de « l'Indian Ocean Naval Symposium ». Dans le Pacifique Sud, elle est membre du « South Pacific Defence Ministers' Meeting » et candidate, en Asie du Sud-Est, à un statut d'observateur à « l'ADMM+ » (ASEAN Defence Ministers' Meeting). Cette organisation regroupe les pays de l'Association des Nations d'Asie du Sud-Est (Brunei, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Birmanie, Philippines, Singapour, Thaïlande et Viêt Nam) ainsi que l'Australie, la Chine, l'Inde, le Japon, la Nouvelle-Zélande, la Corée du Sud, la Russie et les Etats-Unis. Le cinquième objectif porte sur l'anticipation des risques sécuritaires induits par le changement climatique. Depuis plusieurs années, le ministère des Armées mène une cartographie de ces risques dans l'océan Indien et le Pacifique Sud pour évaluer leurs conséquences en termes de défense et de sécurité. A ce titre, les forces armées françaises interviennent souvent pour répondre aux catastrophes naturelles.

Présence militaire régulière. Les forces armées pré-positionnées (6.800 militaires, 15 bâtiments de la Marine nationale, 22 avions de transport et 16 hélicoptères) patrouillent sur la zone indopacifique pour garantir sa capacité d'évaluation autonome de situation, souligne le contre-amiral Rey. La France participe à la mission « Aeto », dispositif international de lutte contre la prolifération nucléaire et les contournements des sanctions établies par le Conseil de sécurité de l'ONU contre la Corée du Nord. Ainsi, le sous-marin nucléaire *Emeraude*, accompagné du bâtiment de soutien *Seine*, a patrouillé en mer de Chine jusqu'au 9 février 2021. La frégate *Prairial* s'est rendue en mer de Chine orientale du 10 au 19 février et la mission « Jeanne d'Arc » (porte-hélicoptères amphibie *Tonnerre* et de la frégate *Surcouf*) s'y trouve en mai. En juin, 3 Rafale, 2 avions ravitailleurs Phénix et 2 avions A400M iront jusqu'à Tahiti et Hawaii.

Loïc Salmon

Asie-Pacifique : présence militaire française accrue

Chine : montée en puissance régionale et internationale

Inde : du non-alignement à la volonté de grande puissance